

Rapport du Conseil d'Administration

CAMARADES,

Au début de son rapport, votre Conseil est heureux de la prospérité que, depuis un an, notre Association a prise. Les chiffres que nous vous donnons montrent que cette prospérité va toujours grandissante et nous espérons que notre marche ne s'arrêtera pas là.

A fin décembre 1910, le montant total des travaux en cours s'élevait à la somme de 851,161 francs pour la téléphonie, télégraphie, marine, etc. Depuis, en ces quatre derniers mois, de nouveaux marchés, dont un multiple, une adjudication enlevée à la télégraphie militaire, et une commande pour une Société Parisienne, dont le montant est de 159,508 francs, sont venus grossir le chiffre, ce qui porte le total à 1,010,669 francs. Ces chiffres sont donc supérieurs de 825,669 sur l'année 1910 où les travaux en cours n'étaient que de 185,000 et de 410,669 francs sur 1909 où les travaux également n'étaient que de 600,000 francs.

De tous ces travaux une partie en a été livrée et nous pensons, pour la fin d'août, avoir complètement terminé le plus gros des marchés en cours. Les traducteurs Baudot, faits pour la première fois chez nous, ont nécessité la création d'un outillage considérable qui nous a retardé pour la livraison à la date voulue. Quand aux autres marchés, malgré quelques tâtonnements, nous arriverons à faire face pour les dates fixées par nos marchés.

Cette progression dont bénéficieront nos sociétaires en rentrant à l'atelier social, et cette somme considérable de travaux sont dues, on ne peut le nier, à la prise à notre service de notre ingénieur M. Wilhelme qui a su, dans les milieux administratifs, gagner la confiance des ingénieurs, car ces derniers, satisfaits de sa haute valeur, nous ont confié la construction de types nouveaux. Cette précieuse collaboration mérite à l'adresse de M. Wilhelme de vifs remerciements et nous espérons que l'Assemblée tout entière se joindra au Conseil pour compléter ces remerciements.

Au mois d'octobre dernier, nous vous annoncions que dix camarades étaient venus grossir le personnel travaillant à l'atelier social; depuis cette époque, six nouveaux camarades sont entrés définitivement, 16 camarades sont venus temporairement, et la poussée inattendue, le court laps de temps dans les livraisons, nous ont obligés à faire appel à des auxiliaires; ces derniers ont été pris au Syndicat au nombre de 16 ce qui porte, compris les 6 auxiliaires hommes de ville, le nombre total des camarades employés à l'atelier social à 114. Espérons que nous remplacerons les auxiliaires temporaires par des sociétaires qui auront leur place définitivement.

Notre outillage également s'est augmenté d'une nouvelle petite presse à découper, une machine à percer à 4 forets, quatre machines à percer ordinaires, et prochainement nous aurons une machine à tarauder.

Notre nouveau moteur fonctionne depuis le 10 avril, la Commission d'achat l'ayant définitivement accepté après les essais qu'elle avait imposés à la Société Wintherthur, ces essais ayant donné toute satisfaction. Le camarade désigné par l'Assemblée générale a pris possession de son poste et a fait choix, comme l'Assemblée en avait décidé, d'un camarade de l'atelier pour le seconder dans la surveillance et l'entretien du moteur; ces deux camarades se sont entendus pour le partage et la répartition des heures de présences que nécessite cette machine.

Comme vous devez le penser, cette installation nous a été coûteuse, puisque cela a nécessité de nouvelles constructions. En prévision d'une économie possible, votre Conseil avait fait établir une cave sous les gazogènes pour y installer un générateur pour le chauffage de l'atelier, et de ses dépendances, un devis avait été demandé à une maison spécialisée dans ce genre d'installation, le devis dont le coût serait de 8,000 francs nous a fait reculer à l'an prochain cette nouvelle innovation. Les charges que nous a procuré l'achat du moteur dont le paiement définitif ne sera terminé qu'en mars 1912, nous ont fait réfléchir et attendre quelque temps encore. D'autre part, la prévision de nouveaux travaux importants nous a fait prévoir la construction de nouvelles travées, les frais qui viendront s'ajouter à ceux déjà existants nous ont donc engagés à conserver jusqu'à l'année prochaine notre chauffage actuel. A cette époque, débarrassés du paiement du moteur et des nouvelles constructions projetées, nous pourrions alors employer le système à la vapeur.

Nous avons, pour la facilité du magasinage des matières premières de nombreux travaux que nous avons, été obligés de nous passer momentanément du gardien. Son local a donc été affecté à nos bureaux qui nécessitent plus de place, le classement des dossiers étant de toute utilité. Le local du bureau actuel servira donc de réception au magasin, de ce fait nos bureaux se trouveront agrandis et permettront plus d'aisance pour les travaux d'écriture.

Le gardien de jour a donc été remplacé par un gardien de nuit qui ne nécessite pas un local spécial.

Cette décision n'est pour l'instant que momentanée, et si l'Assemblée décide la construction sur la façade, nous y rétablirons à nouveau le poste de gardien que nous avons supprimé.

Il vous a été signalé dans les travaux venus tout dernièrement, un marché qui nous a été passé pour la construction d'un multiple. Ce travail nécessitait la présence d'un chef monteur au courant. Nous avons fait appel à un de nos sociétaires, inscrit comme spécialiste dans ce genre de travail.

Depuis un an, la Chambre consultative cherchait le moyen de grouper les Associations ouvrières pour créer un service d'assurances accident et incendie, et cela dans le but de diminuer les charges lourdes déjà imposées par les Compagnies d'assurances. Elle a en partie réussi dans sa tentative, en obtenant de la Compagnie *l'Europe* certains avantages appréciables et celui, entre autres, de la participation pour les Associations ouvrières à la répartition de 50 0/0 des bénéfices réalisés sur l'exercice.

Comme notre contrat avec notre Assureur était à expiration, nous avons résilié ce contrat pour nous grouper à *l'Europe*, ou nous avons obtenu une diminution de 0 fr. 05 sur la police de notre dernière assurance.

Comme tous les ans à pareille époque, une partie de votre Conseil se trouve à fin de mandat ; ce sont les camarades Billard, Granger, Martzel, et le camarade Bonardi, démissionnaire. Le camarade le remplaçant sera élu pour un an. Un membre de la Commission de contrôle est également sortant, notre camarade Mury.

Nous signalions dans notre dernier rapport un ralentissement dans les adhésions, que nous souhaitons momentanément. Nos espérances se sont réalisées, car les adhésions sont venues nombreuses. Est-ce le fait d'avoir fait appel à notre organisation syndicale pour des auxiliaires ? Nous le croyons, car nous vous soumettons les adhésions suivantes :

Lejon (Marcel), Gaudry (Georges), Telle, Landereau (Lucien), Landereau (Armand), Barbanchon, Courtois, Durier, Vinot, Esline, Besnard (André), Iaboc, Jean (Louis), Couvrat, Diéner, Plénard, Clavel, Weyse, Lefebvre, Bonnaventure.

A la suite du vote émis par l'Assemblée générale du mois d'octobre, concernant les camarades en retard dans leurs versements, nous avons adressé à ces camarades une circulaire les engageant à nous donner les motifs de leur retard ; certains nous ont donné des excuses

valables, d'autres n'ont pas répondu, ou ont déclaré ne pas vouloir continuer. Nous vous les proposons pour la radiation en vertu de l'article 10 de nos statuts.

Ce sont: Léonard, Vinchon, Ott, Mouthet, Wilhelmy, Werner, Chapuis, Herbet, Etienne, Albert. Ce dernier camarade, absent momentanément de Paris, nous avait, au moment de son départ, demandé un sursis. Etant sans nouvelles de lui, nous vous demandons si vous êtes partisans de le radier.

Nous avons reçu une démission, celle de notre camarade Kannengiëser.

Cette année, comme les précédentes, nous avons pris avec l'organe de la Chambre consultative, part à l'Exposition de Turin. En prévision que nous soyons désignés pour y envoyer un délégué, nous vous demandons de nommer un camarade pour cette délégation.

Conformément à la décision prise par l'Assemblée générale dernière, votre Conseil a fait les démarches nécessaires pour l'achat du terrain voisin; aucune réponse ne nous est encore parvenue.

Vous aurez également à vous prononcer sur le fond des deux propositions discutées à l'Assemblée dernière, la première concernant la nomination du sous-directeur, et la deuxième sur le rapport qui vous est soumis par la Commission nommée à cette Assemblée et que nous publions plus loin.

La Commission de contrôle, la Commission du travail ainsi que la Commission de la caisse des retraites nous ont transmis leur rapport que nous vous soumettons, et sur lesquels vous aurez à vous prononcer.

Nous pouvons donc, camarades, nous rejouir des progrès incessants depuis deux ans de notre Association, de partout, aujourd'hui, des demandes de prix nous sont soumises pour de nouveaux travaux. La clientèle privée augmente de jour en jour le renom du travail bien accompli, et nous fait connaître. Espérons que l'avenir viendra confirmer nos espérances d'une œuvre grandiose où tous nos Sociétaires auront chacun leur place.

LE CONSEIL.

Nous engageons les camarades à profiter de l'Assemblée générale pour donner leur spécialité et de n'en choisir qu'une, soit ajusteur, tourneur, outilleur, tourneur au parallèle tourneur au revolver, fraiseur, rectifieur.